

Manche mag

Le magazine du conseil général de la Manche



Janvier-Février 2013

N° 35



Dossier
HABITAT

**Bien se loger
dans la Manche**

P. 13-18

MAN
NEWNORMANDIE

demain.manche.fr



Bientôt
la saison
du Carnaval !
p.5



La Manche
au SIA
p.12



Portrait de
Thierry Massard
p.21

T▼manche.tv

manche.fr

LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL

Sommaire

- [3] **Édito**
Donnons envie d'habiter la Manche
- [5] **En bref**
Les nouveautés Manéo express
- [8] **Entreprendre**
Finger Foods exporte son savoir-faire
- [10] **Développement durable**
L'éco-rénovation avec Marie & Cie
- [11] **Numérique**
La fibre pour les entreprises
- [12] **Zoom**
La Manche au Salon International de l'Agriculture
- [13] **Dossier : HABITAT**
Le Plan départemental de l'habitat :
pour plus de cohérence sur l'ensemble du territoire
- [19] **Entre terre et mer**
Pisciculture « La Champagne »
- [20] **Solidarités**
L'hébergement des personnes âgées
- [21] **Portrait : Thierry Massard**
L'amour du Cotentin sur adhésif !
- [22] **Vie politique**
Les grandes lignes du budget 2013



Ce magazine est disponible en braille et en CD audio. Pour obtenir l'une des deux versions, téléphonez à l'association « Donne-moi tes yeux » au 01 47 05 40 30 ou envoyez un mail à l'adresse : donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

Manche mag

N°35 / Janvier-Février 2013

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MANCHE / manche.fr
Maison du Département - 50050 Saint-Lô Cedex

Directeur de la publication : Jean-François Le Grand
Directeur de cabinet : Michel Chopin
Directrice de la communication : Catherine Cousin
Rédactrice en chef : Lucile Kergueno
Rédaction : Lucile Kergueno, Sandra Poulain-Stein
Ont participé à ce numéro : Anne-Gaëlle Rouault, Jean-Christophe Collet, Sylvain Lambert
Photographies : CG50 - David Daguier sauf mention
Conception et réalisation : Libre cours
Impression : Imaye Graphic
Distribution : La Poste/Mediapost
Tirage : 220 000 exemplaires

ISSN : 2101 - 8197 - Dépôt légal : mai 2009

Contact Manche mag :
• Tél. : 02 33 055 550 • Fax : 02 33 05 95 65
• Courriel : manchemag@manche.fr

Le prochain numéro paraîtra le 11 mars 2013



Retrouvez le *Manche mag*
sur manche.mobi

Légende fenêtre de liberté :
**Sous un ciel saupoudré
du sillage des avions,
les lueurs de fin du jour
réchauffent le Parc Régional
des Marais du Cotentin
et du Bessin.**



par Jean-François Le Grand

Donnons envie d'habiter la Manche !

Le chiffre clé

682

C'est le nombre d'articles parus dans le *Manche mag'* depuis sa création en avril 2009.

L'édito

À l'heure de la mondialisation et de la globalisation économique, à l'heure des concentrations urbaines, dans la Manche, nous sommes loin des logiques de développements métropolitains.

La Manche ne sera jamais un département urbain ; la « rurbanité » et la ruralité sont d'autres forces et nous souhaitons développer pour la Manche cette vision : un territoire où l'on met en avant et on valorise le cadre de vie, l'équilibre et la solidarité territoriale.

Il nous appartient de mener une action résolument volontariste sur l'habitat, permettant de maintenir et de favoriser le développement d'une offre d'équipements et de services de qualité, à taille humaine, irriguant nos territoires ruraux, bien entendu connectés au monde par le développement du très haut débit pour tous.

Tous ensemble, nous devons éviter la dispersion de l'habitat, consommatrice d'un foncier agricole qu'il faut préserver, et génératrice de mobilités dont le coût, pour les ménages et pour la collectivité, devient de plus en plus important.

Voilà pourquoi le conseil général de la Manche et l'État se sont engagés dans un Plan départemental de l'habitat, afin d'offrir un cadre de référence en la matière. Un véritable outil de cohérence et une belle démarche de projection dans l'avenir !

Ainsi, il nous appartient de respecter la diversité de nos territoires et nos modes d'habiter la Manche, en valorisant notre patrimoine bâti et en luttant énergiquement contre l'étalement de l'habitat.

Il nous revient de développer les différentes étapes des parcours résidentiels pour les habitants actuels et futurs de nos territoires et d'y favoriser la mixité générationnelle. Enfin, il est de notre responsabilité collective de favoriser le développement d'un habitat performant sur le plan énergétique et financièrement accessible pour tous.

Oui, préservons, valorisons et dynamisons l'habitat dans la Manche !

Donnons envie d'habiter la Manche, tout simplement !

Jean-François Le Grand

président du conseil général de la Manche

Rendez-vous sur

T▼manche.tv

pour voir la Manche autrement !

> INFO

Votre revue *Manche mag'* évolue !



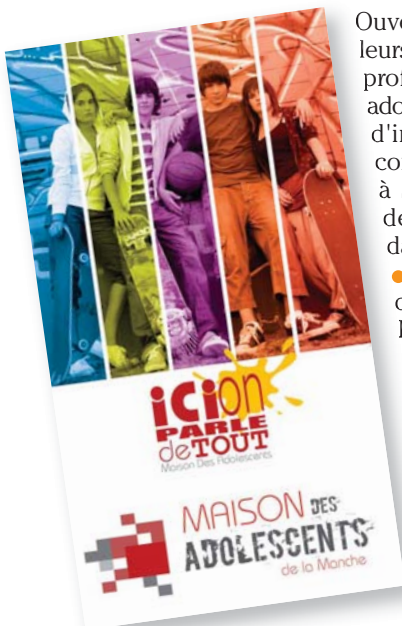
Si votre magazine d'informations départemental s'adapte continuellement, tant sur le fond que sur la forme (traitement graphique dynamique, part belle aux photos valorisant le territoire et ses habitants mais aussi aux infos pratiques et témoignages), il évolue à nouveau en ce début d'année. Passant à une périodicité bimestrielle, il s'étoffe de nouvelles rubriques, consacrées à des thèmes forts du département : les solidarités, le numérique, la vie des territoires ou encore les événements... afin de

refléter la riche actualité de la Manche, valoriser les nombreuses initiatives locales, donner la parole aux habitants, et vous informer au mieux du panel de services du conseil général.

► **(PRATIQUE :** *Manche mag'* est diffusé dans les boîtes aux lettres de tous les foyers de la Manche (excepté les mentions « Stop pub »). Vous ne le recevez pas ? Vous pouvez vous abonner en contactant la rédaction : manchemag@manche.fr ou le consulter en ligne sur manche.fr

> MAISON DES ADOS

De nouveaux espaces d'accueil



Ouverte à tous les jeunes de 12 à 21 ans, leurs parents et entourage mais aussi aux professionnels du secteur, la Maison des adolescents offre un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement confidentiel, anonyme et gratuit. Installée à Saint-Lô, elle propose également, depuis octobre dernier, des permanences dans le Sud-Manche :

- le lundi, de 16 h à 19 h, à la Maison des Jeunes de **Saint-Hilaire-du-Harcouët** (rue de la Pêcherie)
- le mercredi, de 13h30 à 17h30 (et sur rendez-vous de 17h30 à 18h30), au centre multiservices d'**Avranches** (place du Marché)

D'autres antennes ouvriront leurs portes dans le nord du département courant 2013, à Valognes et dans la région cherbourgeoise.

► **(PLUS D'INFOS :** 02 33 72 70 60 - mda-manche@orange.fr et sur le profil facebook de **la Maison des adolescents de la Manche**

> TRAVERSÉES TATIHO

Rejoignez l'équipe du festival !



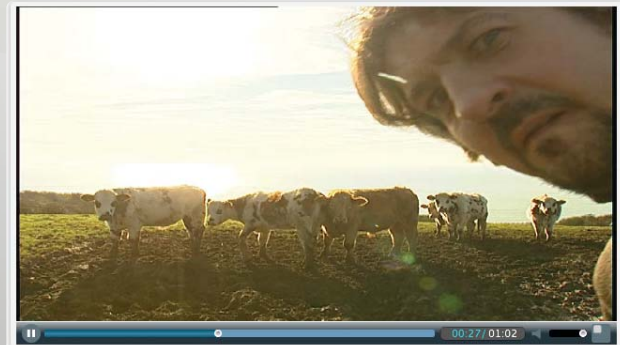
Afin de préparer au mieux la 19^e édition des Traversées Tatihou, qui aura lieu du 14 au 24 août prochains, le conseil général lance un appel à bénévoles. Montage et démontage des lieux de spectacle, accueil du public et des artistes, vente de CD, aide à l'approvisionnement des repas, diffusion des documents de communication... les missions sont variées et l'ambiance toujours festive et conviviale. Parce que chaque contribution est précieuse au bon déroulement de cet événement phare de la Manche, venez rejoindre l'équipe !

► **(CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :** 02 33 05 94 59 virginie.laduree@manche.fr
 ► **(PLUS D'INFOS SUR :** tatihou.manche.fr

> TV MANCHE - VOTRE WEB TV

Partagez vos vidéos !

Connaissez-vous la rubrique Vos vidéos ? Sensations fortes ou sportives en caméra embarquée, séquences prises sur le vif lors d'un spectacle, d'un festival, d'un événement... images inédites, décalées, drôles, insolites... plongée au cœur de la vie du département... votre web tv vous laisse le champ libre pour vous exprimer. Vous aimez la Manche ? Alors dites-le en images !



Envoyez-nous vos montages sur **rubrique Vos vidéos** (format requis : flv 640 x 360 - si possible en 16/9^e)



CARNAVAL

Deux grands rendez-vous dans la Manche !

Patrimoine immatériel culturel, événement festif par excellence, le carnaval est une vague de chaleur dans l'hiver, une marée musicale et colorée qui monte chaque année dans le cœur des Manchois. De Cherbourg à Granville, prenez part à la fête !

GRANVILLE, DU 8 AU 12 FÉVRIER

Comptant parmi les derniers grands carnivals portuaires de France, cette fête populaire satirique et humoristique héritée de l'histoire de la cité corsaire brocarde chaque année l'actualité avec malice et ingéniosité. 120 000 visiteurs, 2 000 carnavaliers, 40 chars déambulant sur plus de 3 km, 6 tonnes de confettis et autant de bonne humeur colorent la ville durant cette trêve hivernale. Reflet d'un engagement bénévole et identitaire fort, vecteur de lien social et d'éducation à la fête, le carnaval de Granville est le premier grand rendez-vous manchois de l'année. Concerts, bal des enfants, fanfares, cavalcade (qui devient lumineuse la nuit tombée), jugement du roi, bataille de confettis, intrigues et fête foraine n'attendent que vous !

► (PLUS D'INFOS : 02 33 91 30 03 - carnavaldegranville.fr ●

COMMUNAUTÉ URBAINE DE CHERBOURG, DU 22 AU 24 FÉVRIER

Le carnaval de Cherbourg remonte au XVI^e siècle, où une bande d'excentriques, la « Confrérie des Cosnards », se masquait aux jours gras pour déambuler dans les rues de la ville. Interdit à la Révolution, il renaquit voilà 30 ans sur l'initiative d'un professeur de lycée technique, et dispose

depuis 2009 de l'agrément ministériel « jeunesse éducation populaire ». La 30^e édition de cet événement musical, créatif, populaire et intergénérationnel associe les cinq villes de la Communauté urbaine de Cherbourg et de nombreux partenaires sociaux, sur le thème des traditions festives du monde. Déambulations, chars, cortèges musicaux, bals et parade communautaire... petits et grands sont attendus pour cette grande fête participative.

Car le spectacle est aussi bien celui qu'on reçoit que celui qu'on donne !

► (RETROUVEZ LE PROGRAMME : la page facebook du [carnaval de la CUC](http://carnavaldecherbourg.fr) ●



Avec manche.fr, envoyez vos vœux !



Jusqu'à la fin du mois de janvier, vous pouvez partager vos vœux en ligne, en vous connectant sur manche.fr. Grâce à cette déclinaison de la carte du conseil général, personnalisez votre message de bonne année et offrez à son destinataire une animation ludique, où l'homme et la mer sont à l'honneur, en compagnie des mots de Saint-Exupéry. Simple d'utilisation, ce service vous permet de programmer l'envoi de vos vœux, de les émettre simultanément à plusieurs personnes, qui peuvent à leur tour adresser les leurs, le tout via messagerie électronique, réseaux sociaux ou smartphone.

> MANÉO EXPRESS

Les nouveautés 2013



Depuis le 7 janvier, les horaires des lignes Manéo express ont évolué ; de légères modifications qui permettent d'ajuster au mieux le service aux besoins des voyageurs, notamment en termes de correspondances intermodales (comme le train).

À noter : une nouvelle ligne régulière, la n°14, a également été mise en place entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Vire.

Autre nouveauté de ce début d'année : un tarif

jeune qui offre aux moins de 26 ans 50% de réductions sur toute la gamme d'abonnements Tempo !

► (CONTACT : 02 33 055 550 - maneo@manche.fr ●

► (RETROUVEZ TOUTES LES INFOS PRATIQUES (lignes et horaires, billets et abonnements, actualités...) SUR : transport.manche.fr ●

> SPORT

Le home-ball : une innovation manchoise

À La Haye-Pesnel, le commerçant Dominique Desbouillons a conçu le home-ball, un équipement d'activités sportives innovant, ludique et accessible à tous. Il en a fait une entreprise, qu'il ne cesse de développer.

Cette structure se présente sous forme d'une cage en filet pouvant être scellée, ensablée ou transportée et permet de jouer au ballon dans les environnements les plus variés, à l'extérieur comme en intérieur. Véritable terrain multisports, le home-ball offre une polyvalence d'utilisation, puisqu'on peut aussi bien y jouer à la main ou au pied. L'émergence de ces nouvelles pratiques, qui s'apparentent au hand et au foot, fait de plus en plus d'adeptes. En petit nombre, les joueurs doivent atteindre les cibles de couleur du camp adverse et se déplacent facilement, grâce aux dimensions de 6 x 6 m, qui facilitent aussi son implantation. Des qualités qui en font le terrain de jeux idéal pour les collectivités, bases de loisirs, clubs, plages et gymnases.

▶ (PLUS D'INFOS : 02 33 50 79 19 - home-ball.com) ●



> VILLES EN SCÈNE

Vivez pleinement votre saison !



Proche, accessible, dynamique, variée... la culture se cultive près de chez vous, partout dans la Manche, avec le conseil général ! Concerts, spectacles, danse, lecture-concert, théâtre musical... voici un aperçu des prochains rendez-vous de la saison à ne pas manquer en ce début d'année :

Les Solistes de Coutances et la compagnie Dodéka, L'histoire du soldat, le 26 janvier à Quettehou

Une œuvre pleine de poésie, un bijou de théâtre musical, un pur émerveillement pour petits et grands !



©A. Warmé-Janville

David Sire, En roue libre, le 31 janvier à Villedieu-les-Poêles, le 1^{er} février à Bricquebec et le 2 février à Saint-Germain-sur-Sèves

Un troubadour des temps modernes, à la fois chanteur, clown, fabuliste et conteur.

Compagnie Dessources, Sources, le 5 février à Saint-James, le 6 février à Brécey, le 7 février à Saint-Sauveur-Lendelin, le 8 février à Portbail et le 9 février à Condé-sur-Vire

Un spectacle métissé de danse hip hop, jazz et contemporaine, d'accordéon et de chant.



Compagnie (Mic)zzaj, L'histoire de Clara, le 12 février aux Pieux

Une lecture-concert sous casques chargée d'émotion, à la croisée de la pièce radiophonique, du concert instrumental et de l'installation sonore.

Soirée cabaret sous le signe du jazz-swing le 15 février à Isigny-le-Buat

Serge Lelièvre et ses musiciens vous offrent un plateau partagé avec le Jazz Unit Normandie.

Bubu Bricole unit, Orchestral solo, le 16 février à Carentan

Homme orchestre, chanson minimaliste... un bricoleur génial, qui navigue au sein de styles musicaux très différents.



©Samuel Tarin

▶ (RETROUVEZ un aperçu de la saison en images sur T▼manche.tv et le programme complet sur culture.manche.fr)

agenda

Retrouvez toutes les dates sur manche.fr

demain.manche.fr

écrivons ensemble

LA MANCHE DE DEMAIN !

Les grands enjeux se dessinent

S'appuyant sur le diagnostic de l'INSEE, l'audition d'experts et la synthèse des travaux, ateliers et fabriques où l'ensemble des acteurs de notre territoire se sont penchés sur son avenir, les enjeux prioritaires pour la Manche de demain ont été identifiés. Ils constituent la base des hypothèses de scénarios qui conduiront, ce printemps, à la mise en œuvre d'un véritable plan d'actions. Cadre et espace de vie, habitants, économie et gouvernance sont au cœur de ces enjeux, à retrouver plus en détails sur demain.manche.fr

> À NOTER

Des clés pour bien s'orienter

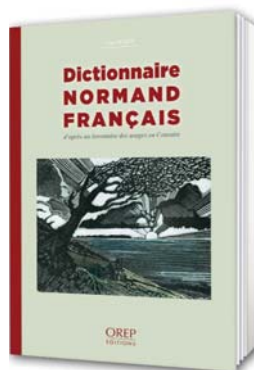
Plus de 35 000 élèves de terminale en Normandie vont passer leur baccalauréat en 2013. Ceux qui souhaitent intégrer l'enseignement supérieur devront au préalable formuler leurs vœux d'orientation via le portail d'inscription « Admission Post-Bac », entre le 20 janvier et le 20 mars. Pour préparer au mieux cette étape incontournable, rendez-vous le 26 janvier, au Centre de Congrès de Caen, pour la première édition du **Salon Studyrama de l'Admission Post-Bac**. Une quarantaine d'établissements supérieurs de secteurs variés seront présents pour aider les jeunes et leurs parents à mieux se repérer parmi la multitude de formations existantes, les conseiller et les guider vers un cursus adapté. Conférences, infos sur la vie étudiante, offres de jobs, stages et logements, vous y trouverez toutes les réponses en matière d'orientation !



▶ (PLUS D'INFOS SUR : admission-postbac.fr et studyrama.com)

> À LIRE

Dictionnaire Normand Français, par **Éric Marie**, auteur manchois, lauréat du Prix littéraire du Cotentin 2012. Un travail lexicographique minutieux, résultat d'une quarantaine d'années d'enquêtes et de collectages réalisés auprès de locuteurs normanophones, étoffé d'analyses complètes et de transcriptions phonétiques accessibles à tous. (OREP Éditions)



▶ LES 28 ET 29 JANVIER

Festival Région en scène



Spectacles en tous genres dans les salles de **Saint-Pair-sur-Mer, Bréhal et Granville**.
02 33 69 27 30
archipel-granville.com

▶ JUSQU'AU 3 FÉVRIER

Expo Seconde Peau de Charles Fréger



Portraits photographiques et uniformes, au Point du jour, centre d'art Éditeur à **Cherbourg-Octeville**.
02 33 22 99 23
lepointdujour.eu

▶ LE 5 FÉVRIER

Roots



Pièce chorégraphique, hip-hop, au théâtre de **Saint-Lô**.
02 33 57 11 49
saint-lo.fr

▶ LE 20 FÉVRIER

High dolls



Concert-marionnettes jeune public, par la Cie Opéra Pagaï, au théâtre municipal de **Coutances**.
02 33 76 78 50
theatre-coutances.com

▶ LE 23 FÉVRIER

Festival



Fête, jeux et chansons avec les Biskotos, à l'Agora, Espace cultures d'**Équeurdreville-Hainneville**.
02 33 10 01 25
ville-equeurdreville.fr

▶ JUSQU'AU 17 MARS

Expo «Une maison, des collections»



au musée Christian Dior de **Granville**.
02 33 61 48 21
musee-dior-granville.com

> FINGER FOODS

Le « made in Manche » chez Disney

Spécialiste de la friandise, Finger Foods porte un nom à consonance britannique. Mais l'entreprise est bel et bien normande. Elle revendique haut et fort son origine auprès de tous ses clients français et internationaux.



Dans le bocage normand, à La Haye-du-Puits, une petite entreprise commence à faire parler d'elle. Elle fournit en pop-corn, barbe à papa et friandises les plus grands parcs d'attractions de France et d'Europe, les cinémas, les magasins Disney, les aquariums mais aussi de grands clubs de foot. Ses dirigeants, Sandrine et Stéphane Capelli, Manchois d'origine, sont fiers de ce « made in Normandie ». « *Nous sommes bien implantés dans la Manche, notre position géographique est centrale pour nos clients belges, espagnols et britanniques* ».

Des douceurs pour tous les goûts

Stéphane Capelli est très proche de ses clients : « *Je vais au devant de leurs souhaits et de leurs demandes* ».



Le "cookie kit"

Dans son laboratoire, il recherche le meilleur produit, le meilleur concept et le meilleur emballage.



Dernièrement, il a réussi un joli coup de maître. Il a créé le « cookie kit », un produit destiné à être préparé par les enfants et leur chère maman. « *Nous le testons actuellement dans les grandes surfaces anglaises. À plus ou moins long terme, nous espérons le distribuer dans les parcs d'attractions* ». L'entreprise élabore également une pomme d'amour aux couleurs normandes, qui aurait la particularité de se conserver plusieurs jours. Un projet prometteur, qui n'est pas encore tout à fait mûr... En revanche, les pop-corn aux goûts aromatisés ont déjà rencontré leur public depuis leur



sortie d'usine. « *Nous développons des recettes qui tiennent compte des nouvelles tendances* », ajoute Stéphane Capelli. Reconnue pour être créative et imaginative, la société ne délaissera jamais ses métiers de base. « *Nous ferons toujours du pop-corn (200 tonnes par an) et de la barbe à papa (500 000 pots) sur nos sites de production, à La Haye-du-Puits ainsi qu'en Angleterre* ».

Des projets d'extension

En quelques années, le couple Capelli est devenu incontournable dans le monde de la friandise et de son emballage. Employant 15 personnes dans la Manche et cinq autres près de Londres, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 2,4 M€ par an. « *Nous avons la chance de connaître une*

croissance fulgurante », reconnaît le patron. « *À terme, nous allons nécessairement nous agrandir et embaucher à nouveau* ». Avec une ambition de conquérir de nouveaux marchés aux États-Unis et en Amérique du Sud, Finger Foods fera tout, naturellement, pour rester dans le département !

► **(CONTACT : Finger Foods,**
5, route de Saint-Sauveur-le-Vicomte
50250 La Haye-du-Puits
et 11, Manor Way, Old Woking
Surrey England ●

Photo prise le 21 décembre à 22h24, à Saint-Lô



> TALENTS DE LA MANCHE

Une soirée taillée dans le rock !

Trois groupes ont fait vibrer le Normandy lors de la soirée Talents de la Manche offerte par le conseil général, qui soutient les musiques actuelles. Après les riffs électriques de Jet Blast et le swing sixties des Kitschenette's, le rockabilly expansif d'Hot Rod 56 (ci-dessus) a répandu l'onde de rock dans la salle saint-loise.

➤ MARIE & CIE

La performance énergétique du bâti rénové

Alors qu'entre en vigueur une nouvelle réglementation thermique plus contraignante, le groupe Marie & Cie, récemment installé sur l'éco-site du Fleurion, s'oriente vers le marché porteur de l'éco-rénovation.



Composé de six entreprises complémentaires (Marie Toit, Bordier, SCL, Chauvet, Isigny Peinture et Sanitoit), le groupe Marie & Cie réunit tous les corps de métier qui ont à intervenir sur l'enveloppe externe (charpentier, couvreur, maçon...) ou interne (plâtrier, carreleur, plaquiste, peintre...) d'un bâtiment. L'idée est de proposer une prise en charge globale du projet de chaque client, avec un interlocuteur unique.

Une implantation cohérente

Ancré depuis 80 ans à Rémilly-sur-Lozon, entre Saint-Lô et Périers, le groupe a déménagé il y a un peu plus d'un an

sur l'écosite du Fleurion au Désert, près de Saint-Jean-de-Daye. La direction et l'administration du groupement, le bureau d'études et les ressources humaines, ainsi que l'atelier de zinguerie et de découpe d'éléments de façade, équipé de machines-outils dernier cri, sont désormais installés dans un vaste bâtiment classé HQE (haute qualité environnementale). Pour Norbert Marie, P-D.G. du groupe Marie & Cie, le choix du Fleurion, zone d'activités dédiée à l'environnement et au développement durable, est en parfaite cohérence avec l'évolution du groupe : « *Le secteur de la construction va devoir mettre ses pratiques en conformité avec la RT 2012, la nouvelle réglementation thermique.* »



Exemple de réalisation : les tours Saint-Nicolas à Granville (avant - après)

Pour la rénovation des bâtiments, il y a également obligation d'obtenir une meilleure efficacité énergétique. » Selon Norbert Marie, les contraintes environnementales peuvent être aussi des opportunités : « *Il y a tout un éventail d'aides des collectivités locales et de l'État et nous sommes en mesure de guider nos clients pour trouver le meilleur financement.* »

Le Pavillon des énergies partenaire

L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique, au 1^{er} janvier 2013, nécessite une remise à niveau du personnel : dans un premier temps, 34 salariés (sur les 230 que compte le groupe) ont suivi une formation, étalée sur quatre mois, consacrée à la RT 2012 (cadre réglementaire, normes techniques...). Cette formation a eu lieu à proximité, dans des salles mises à disposition par le Pavillon des énergies, centre de ressources et d'information sur l'éco-construction et les énergies renouvelables créé par le conseil général de la Manche.



Norbert Marie, P-D.G. de Marie & Cie

Le partage de savoir-faire

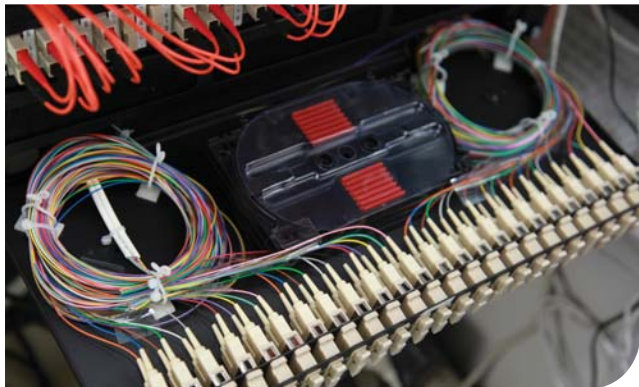
La volonté du groupe, qui réalise un chiffre d'affaires de 30 M€, est clairement de se positionner comme un des principaux acteurs régionaux dans la construction et l'éco-rénovation des bâtiments. Il a déjà de nombreuses réalisations à son actif, notamment la rénovation de trois tours HLM à Granville. Le savoir, comme le savoir-faire, ça se partage : c'est pourquoi Norbert Marie projette d'ouvrir un show-room aux professionnels et une « matériauthèque » pour faire découvrir les innovations techniques et les nouveaux procédés.

► (CONTACT : Marie & Cie
3, rue Fernand de Magellan
50620 Le Désert - 02 33 72 19 29
marietoit@marie-et-cie.com
marie-et-cie.com ●

> FIBRE OPTIQUE

Objectif : couverture totale du département

Le développement économique de la Manche passe par le raccordement de ses habitants et entreprises à la fibre optique. En 15 ans, Manche Numérique espère ainsi couvrir la totalité du territoire en haut débit. État des lieux avec Gilles Quinquenel, président du syndicat mixte.



Depuis sa création, Manche Numérique joue la carte du déploiement et de l'aménagement numérique sur tout le département, et à travers son action, il en a fait « l'un des plus Net » de France. « Mais nous n'amenons pas seulement des réseaux à la porte des maisons, explique Gilles Quinquenel. Nous développons et anticipons les nouveaux usages et services numériques ».

Le syndicat poursuit aujourd'hui son ambition en amenant la fibre optique jusqu'à l'abonné. « Nous ne pouvons pas y échapper. C'est déterminant pour notre avenir ». Après les foyers de Saint-Lô et de la Communauté urbaine de Cherbourg, ce déploiement va se poursuivre sur tout le territoire. « Nous nous sommes donné 15 ans pour installer la fibre partout. Nous commencerons par le Mortainais et la communauté de communes de Sourdeval ». Dans cinq ans, environ 50 % des foyers seront ainsi desservis.

La fibre à la carte pour les entreprises

Outre le raccordement déjà effectué pour les collèges, Manche Numérique met en place une politique dynamique

envers les entreprises, en uniformisant leurs conditions d'accès au réseau. « Certaines ont besoin de très haut débit pour recevoir et donner des informations de manière sécurisée ». Le syndicat propose ainsi, à celles qui sont intéressées, la fibre optique à la carte. « Une vingtaine d'entreprises sont déjà raccordées, comme

Grandis à Granville ou encore Chéreau à Avranches. Nous en espérons deux à trois par mois dans la prochaine année ».

Sous réserve du financement des travaux, les frais d'accès pour l'entreprise sont de 500 € et le coût moyen de l'abonnement mensuel de 300 €. « C'est une chance pour notre département et le développement de nos entreprises ! »

Des Zones numériques multiservices

Suite à l'appel à projets régional, sept zones d'activités ont été labellisées « Zones numériques multiservices » (ZNM) dans la Manche - à Canisy, Cherbourg-Octeville, Coutances, Marigny, Saint-Lô, Saint-Pair-sur-Mer et Valognes, représentant environ 400 entreprises.



Zone d'activités de Canisy, raccordée à la fibre

Deux autres sont prévues prochainement, à Isigny-le-Buat et Saint-James. Le raccordement en cours de ces zones à la fibre optique, afin de renforcer leur attractivité, est financé par la Région, l'Europe, le conseil général et la communauté de communes concernée. Au-delà du fibrage, l'objectif est également d'apporter des services aux entreprises, avec par exemple la création d'Espaces numériques entreprises pour permettre le télétravail, la visioconférence, la formation à distance, mais aussi la création d'un centre de ressources départementales visant à coordonner et mutualiser les moyens et services déployés dans ces ZNM. « Ce dispositif sera une vraie valeur ajoutée pour les entreprises ». En complément, Manche Numérique a identifié trois pôles de compétences : le Cotentin (industrie créative, imagerie), le Centre-Manche (transactions électroniques sécurisées) et le Sud-Manche (réseaux, télécommunications, formations).



> LE CLUB TIC DE NORMANDIE S'ÉTEND À LA MANCHE

En partenariat avec Manche Numérique, le club TIC de Normandie a créé une antenne manchoise en novembre dernier. Ce réseau de professionnels, qui regroupe une cinquantaine d'acteurs en Haute et Basse-Normandie, a pour objectifs de promouvoir la filière numérique, favoriser l'émergence de projets collectifs et représenter un interlocuteur privilégié auprès des décideurs locaux publics et privés. Dans la Manche, on compte déjà une quinzaine d'adhérents.

▶ (PLUS D'INFOS : dg@ticmanche.com et sur club-tic.fr ●

▶ (PLUS D'INFOS : contact@manchenumerique.fr manchenumerique.fr ●

> SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

50 : le chiffre incontournable !

Du 23 février au 3 mars, le Salon International de l'Agriculture fêtera ses 50 ans... un anniversaire que la Manche ne pouvait pas rater !



Avec ses 600 000 visiteurs et son millier d'exposants, c'est un rendez-vous majeur et très prisé, où la Manche, premier département agricole de France en nombre d'exploitants, en production laitière et en conchyliculture, a remporté l'an dernier un vif succès. Cette première participation en appela d'autres et la présence du département 50 à ce 50^e Salon était une évidence. Le conseil général, associé à la chambre d'agriculture de la Manche, exposera « la Manche, producteur d'innovations » sur un stand de 80 m², avec un coup de projecteur sur l'humain au cœur de ses filières. Présentation et dégustation de produits locaux, interviews avec des directs de Tendence Ouest tous les jours, jeux radios et animations..., un détour par le stand de la Manche s'impose !



> LA COMMUNICATION DE LA MANCHE PRIMÉE !

Deux distinctions nationales

En février 2012, la Manche s'est illustrée au Salon International de l'Agriculture sous la bannière « **La Manche, producteur d'innovations** ». Une campagne de communication qui a largement attiré l'attention du public mais aussi des professionnels de la communication, tant par sa qualité graphique que son esprit décalé.



Lancée par le conseil général, cette campagne a reçu les honneurs non seulement des Trophées de la Communication, en décrochant le premier prix dans la catégorie phare de la « meilleure campagne de communication réalisée par un organisme public », mais aussi du « Grand Prix Cap'Com » avec le « Prix de la Création » décerné grâce au vote du public.

Gagnez vos entrées au Salon !

Pour tenter votre chance, connectez-vous sur manche.fr/concours.asp et remplissez le bulletin de participation en ligne.

Extrait de règlement du jeu-concours :

1. Jeu gratuit sans obligation d'achat, du 21 au 31 janvier 2013 (minuit). Tirage au sort le 1^{er} février
2. Règlement du jeu n°713001 déposé chez Me Bougon, BP 372 - 50002 Saint-Lô Cedex, consultable sur le site manche.fr
3. Dotations : 40 entrées au Salon International de l'Agriculture 2013 à Paris (2 entrées par gagnant)
4. Loi 78-17 du 06/01/78 (CF art 26 à 36) : vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données vous concernant



► (PLUS D'INFOS SUR : salon-agriculture.com et entreprendre.manche.fr)

► (À DÉCOUVRIR à partir du 11 février : un numéro spécial du *Manche mag'* pour tout savoir de la Manche au Salon International de l'Agriculture)

► (ACTUS À RETROUVER AUSSI SUR : manche.mobi)

- Chiffres clés p.14
- Manche Habitat p.17
- Zoom sur des éco-quartiers p.18

> HABITAT

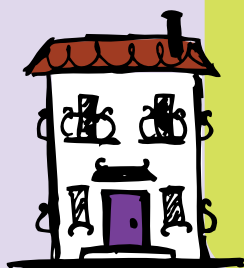
Valoriser les modes d'habiter dans la Manche



Affirmer une politique de l'habitat concertée avec l'ensemble des acteurs, c'est l'ambition du Plan départemental de l'habitat dans lequel la Manche s'est lancée. Un véritable projet de territoire, visant une meilleure cohérence des actions. L'enjeu : répondre aux besoins de logement pour tous, de manière équilibrée sur le département.

BIEN SE LOGER DANS LA MANCHE

Quelle est la situation de la Manche en matière de logements ? Quelles sont les orientations du Plan départemental de l'habitat ? Tour d'horizon des enjeux qui se dessinent pour notre département avec Jean Morin, conseiller général en charge de ce dossier.



« La Manche n'est pas une « zone tendue », elle ne connaît pas de difficultés sur le plan quantitatif, mais qualitatif : elle dispose de logements anciens qui ont besoin d'être rénovés. Il est intéressant de souligner qu'elle compte par ailleurs 13,1% de logements sociaux (40% du parc locatif), mais seulement 15% d'entre eux répondent aux normes thermiques récentes. C'est un des principaux enjeux : réhabiliter le bâti existant plutôt que construire du neuf, mais aussi régénérer le tissu urbain : il s'agit de « densifier plutôt qu'étaler » afin de préserver l'espace foncier agricole. »

> Chiffres clés (INSEE-2009)

- 217 842 résidences principales
- 41 333 résidences secondaires (dont 28 000 dans les communes littorales)
- Près de 19 000 logements vacants mais une situation très contrastée : 1/4 des communes en recensent moins de 3,5% et 1/4 accusent un taux supérieur ou égal à 10%.
- Une production moyenne de 2 900 logements neufs par an
- Parc locatif social : 86% de l'offre concentrés sur 6% des communes (couverture inégale mais globalement importante), 36 354 logements au 1^{er} janvier 2010 et 5 764 demandeurs au 1^{er} octobre 2011

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

> Un outil de cohérence

Le conseil général de la Manche et l'État, soutenus par la Caisse des Dépôts et Consignations, se sont engagés dans le co-pilotage et la réalisation d'un Plan départemental de l'habitat (PDH), tel que le prévoit la loi du 13 juillet 2006 portant sur un engagement national pour le logement. Élaboré pour une durée de six ans, le PDH a pour objectif d'assurer la cohérence entre les différentes politiques de l'habitat conduites sur le département. Il permet d'offrir un cadre de référence aux multiples intervenants du champ de l'habitat et de coordonner les réponses apportées à l'échelon départemental, pour faciliter la prise en compte des besoins en logements, en fonction des spécificités de chaque territoire et des publics bénéficiaires.

Une vraie démarche partenariale

« Le PDH n'est pas intangible, ce n'est pas une réglementation de plus, mais un pas pour se projeter dans l'avenir et donner envie d'habiter dans la Manche, tout en confortant le fort maillage territorial et en conservant ses diversités. Il va permettre de créer une véritable synergie entre les politiques menées sur le département. Les programmes locaux de l'habitat (PLH), déjà mis en place, sont des outils de planification chiffrés, le



Jean Morin, conseiller général en charge de l'habitat (debout), lors d'un atelier

> Une réflexion collective

L'élaboration du PDH a été placée sous le signe de la concertation. Organisés à La Haye-du-Puits (nord), au Désert (centre) et à Villiedieu-les-Poêles (sud), des ateliers territoriaux ont réuni élus, bailleurs sociaux et professionnels pour réfléchir aux enjeux de l'habitat dans la Manche. Des échanges fructueux et constructifs, qui ont permis, à l'issue de ces groupes de travail « en ruche », de dégager des pistes de réflexion, venues alimenter les orientations du PDH.

PDH est une vision prospective, dont les objectifs affichés sont avant tout qualitatifs. Il doit y avoir une interaction entre les deux, le respect de l'un par l'autre. C'est une vraie démarche partenariale, qui permet de croiser les préoccupations de

tous les acteurs concernés. Nous sommes d'ailleurs, avec la Direction départementale des territoires et de la mer qui copilote le projet, totalement en phase sur les diverses problématiques à résoudre.

Jean Morin.



« **Le PDH s'articule autour de trois axes, qui sont autant de préoccupations partagées par les acteurs de l'habitat** » :

● **Faire de l'habitat un levier de l'aménagement durable du territoire :**

il s'agit notamment de valoriser les manières d'habiter dans la Manche, renforcer les pôles principaux et bourgs de proximité, lutter contre l'étalement urbain pour conforter le réseau des centres-bourgs et favoriser le « vivre ensemble », en privilégiant les logiques d'amélioration de l'habitat, mais aussi valoriser la dimension économique de l'habitat en mettant par exemple en place une stratégie d'accueil et d'accompagnement des actifs désireux de s'installer dans le département.

● **Faciliter les parcours résidentiels des habitants actuels et futurs :**

cela passe par un accompagnement du vieillissement de la population, en



adaptant entre autres le parc locatif aux besoins d'autonomie, ou encore par des initiatives encourageant la cohabitation intergénérationnelle.

● **Favoriser un habitat financièrement accessible :** il faut inciter à l'efficacité et à la performance énergétique, mais aussi préserver une offre en adéquation avec les revenus des ménages.

Les étapes clés :

> **Juin 2011 :** réunion du premier comité de pilotage (présidé conjointement par le préfet et le président du conseil général)

> **Jusqu'en octobre 2012 :** élaboration du diagnostic et définition des orientations du futur PDH

> **Octobre 2012 :** ateliers territoriaux : échanges et débats avec les élus et acteurs de terrain afin de faire émerger les pistes d'une stratégie habitat partagée pour le département et de préparer le PDH

> **1^{er} semestre 2013 :** vote du PDH par l'Assemblée départementale en session plénière

> Mise en place d'un **observatoire de l'habitat**, pour suivre les évolutions et ajuster les dispositifs d'aides déployés sur le département

> Des premières pistes concrètes

« Beaucoup de logements du parc privé datent de la Reconstruction, réalisés avec des matériaux de qualité, solides, mais dont l'isolation phonique, thermique, la ventilation et l'accessibilité sont obsolètes. Avec ces logements inadaptés, les habitants choisissent d'aller vers le périurbain, entraînant une désertification des centres-bourgs. Afin de préserver leur attractivité, une réflexion sera donc menée sur le bâti de la Reconstruction.

L'idée serait de présenter un "package" aux propriétaires et aux collectivités : une méthodologie basée sur des études réalisées par des professionnels ainsi qu'une liste d'interlocuteurs fiables pour réaliser ces travaux, qui nécessitent une restructuration de l'habitat.

Des pistes originales et porteuses pour la Manche seront bientôt proposées. Comme le disait Victor Hugo, "L'utopie est la vérité de demain !"

» Jean Morin.



Parées de teintes lumineuses, les façades des immeubles de la rue de la Poterne, à Saint-Lô, ont remis en valeur tout un quartier à l'architecture typique de l'après-guerre. Une vaste opération de colorisation, engagée par la ville pour redynamiser son centre.



> Une politique active pour l'habitat

Chaque année, environ 2 M€ sont alloués par le conseil général à une vingtaine d'interventions relevant d'une politique en faveur de l'habitat. 68% d'entre elles sont menées en direction des personnes défavorisées, âgées ou handicapées (notamment par l'intervention du FSL et de l'accompagnement social), 24% concernent la construction de lotissements répondant à des critères d'éco-conditionnalité et 8% des situations diverses (aides aux jeunes agriculteurs, aux commerçants en milieu rural, aux collectivités...). Les moyens sont ainsi consacrés à l'appui à la production neuve de logements, à l'aide à la décision, aux opérateurs, à la réhabilitation du parc existant, et essentiellement à l'accès et au maintien au logement des ménages (53%).

► (PLUS D'INFOS : Conseil général de la Manche, Direction de l'ingénierie territoriale, service cohésion territoriale et habitat : 02 33 055 550 ●

LOTISSEMENT LES POMMIERS

> Critères d'éco-conditionnalité remplis !

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Dans le cadre de sa politique contractuelle, le conseil général soutient les projets de viabilisation de lotissements, lorsque ceux-ci répondent à certains critères d'éco-conditionnalité en matière d'urbanisme, de voirie, de gestion des eaux pluviales, d'aménagement paysager ou encore d'économie d'énergie. C'est le cas des Pommiers, une opération menée par la société HLM du Cotentin, qui a bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 77 000 €. Inaugurée en septembre dernier, elle comprend 21 logements sociaux allant du F3 au F5, dont un adapté pour personne handicapée.



Parmi les actions les plus significatives en termes d'aménagement, la commune s'est notamment attachée à « limiter au maximum la chaussée, créer des places de stationnement en sable, sauvegarder les haies vives, mais aussi créer, en bordure du lotissement, un grand conservatoire de la pomme avec une cinquantaine de pommiers, tous référencés, explique Jean-Pierre Levavasseur, adjoint au maire.

Un système de rejet des eaux pluviales avec des noues (fossés peu profonds) a également été mis en place, ainsi que des liaisons piétonnes vers la voie verte, les commerces et l'école, ou encore un éclairage public à leds qui permet une économie d'énergie de près de 70 %. Tout a été pensé pour le confort des locataires ! »

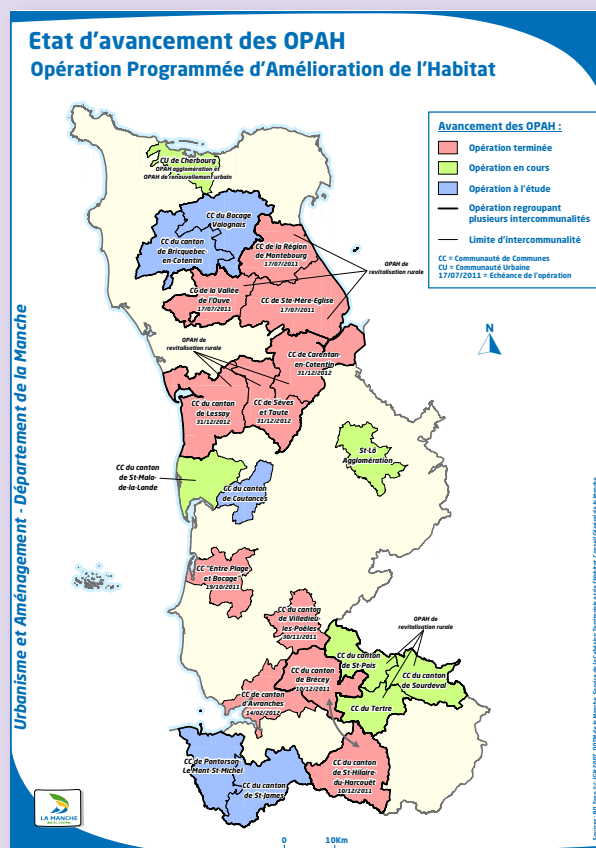
LES OPAH

> Pour une réhabilitation efficace

Mises en place sur des territoires qui conjuguent des difficultés liées à l'habitat privé, les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) constituent un outil majeur d'intervention publique dans la réhabilitation des centres urbains et bourgs ruraux. Bâti dégradé, logements vacants, copropriétés en difficulté, précarité énergétique... l'objectif d'une OPAH est de remédier aux situations les plus délicates, sur le plan urbain comme social. Menée sous l'impulsion de la collectivité compétente, en lien avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'appui en ingénierie du conseil général, l'ambition est d'améliorer les conditions d'habitat pour l'ensemble des citoyens. Ce partenariat efficace, qui fait la force du dispositif, contribue à déclencher chez les propriétaires privés des dynamiques de réinvestissement. Lorsqu'une OPAH est mise en place, un financement majoré est ainsi apporté aux occupants ou bailleurs qui entreprennent des travaux d'amélioration de leur logement (les taux de subventions accordés varient pour chaque opération).

Actuellement, **quatre opérations sont menées du nord au sud du département à l'échelle intercommunale** (CUC de Cherbourg, CA Saint-Loise, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Pois / Sourdeval / Le Tertre) et d'autres sont en cours de lancement (Pontorson / Saint-James, Valognes / Briquebec, Coutances). Pas moins de 11 communautés de communes de la Manche sont ainsi concernées.

► (CONTACT : antenne de l'Anah dans la Manche : 02 33 06 39 00 - anah.fr)
 ► (PLUS D'INFOS SUR : lesopah.fr)



LOGEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



> Des maisons locatives intelligentes

SAINT-LÔ

Lancé à l'initiative de Manche Habitat, en partenariat avec les collectivités locales et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, un programme de six maisons passives individuelles est sorti de terre en juillet 2011 à Saint-Lô, rue du Soleil levant. Une démarche expérimentale, au niveau régional, dont la préoccupation

première a été les économies d'énergie, explique Hervé Desplanques, directeur de Manche Habitat. « Nous avons été animés par une volonté claire de pousser cette recherche jusqu'à des solutions d'habitat permettant de s'approcher d'une non-consommation ». Ventilation à double flux régulant la température ambiante, pompe à chaleur, murs à ossature bois



Toit végétalisé

épais et isolants, menuiseries à triple vitrage, toit végétalisé, exposition plein sud, panneaux solaires... ces logements de 80 m² s'appuient sur une conception bio-climatique innovante, complétée par des équipements divers (robinetterie hydro-économe, lampes basse-consommation, hottes à recyclage à charbon actif...) qui permettent également une faible consommation électrique. Avec une facture mensuelle de chauffage d'à peine plus de 10€ en moyenne par logement, « les compteurs sont au vert », tout en offrant aux familles locataires une qualité de vie indéniable !

> Une solution simple pour bien se chauffer !

Lancé par l'État dans le cadre des investissements d'avenir, le programme « Habiter mieux » est destiné à aider les ménages à mieux se chauffer tout en réduisant leur facture d'énergie.

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez et qui a plus de 15 ans, et souhaitez réaliser des travaux de rénovation thermique ? Une aide financière et un accompagnement personnalisé peuvent vous être proposés pour vous permettre, sous certaines conditions de ressources, de réaliser vos travaux.

Un spécialiste se déplace chez vous pour effectuer le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet, monter votre dossier de financement de A à Z et suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux !



► (PLUS D'INFOS :
0 820 15 15 15 (n°indigo, 0,15€/min)
habitermieux.fr ●

> Manche Habitat

Créé en 1923 par le conseil général, l'OPDHLM de la Manche est devenu un établissement public à caractère industriel et commercial, en tant qu'office public de l'habitat, et a officiellement changé de nom en 2008. Présidé par Guy Nicolle, conseiller général de Gavray, il intervient sur tout le département, dans le domaine de la location de logements dont les conditions d'accès sont encadrées par des plafonds de ressources. Implanté sur plus de 155 communes, Manche Habitat gère un patrimoine de **17 138 logements**, bénéficiant à **35 000 locataires** (chiffres 2011).

► (CONTACT : 02 33 75 53 00 - manche-habitat.fr ●



HLM à Cérances

« LES CHEMINS VERTS »

> Un éco-hameau exemplaire

HÉBÉCREVON

Distingué au Prix National arturbain.fr 2012 - récompensant les « quartiers écologiques en lien avec un réseau nature » pour leur qualité architecturale, sociale et le respect de l'environnement, l'éco-hameau « Les chemins verts » est exemplaire à bien des égards. « *C'est un des premiers du département, un projet innovant porté par une collectivité ouverte à de nouveaux concepts d'aménagement* », souligne Philippe Rihouey, du bureau d'études Prytech à Coutances.

Situé sur une prairie de 3,5 ha, « *il offre un cadre de vie très champêtre* », à moins de cinq minutes à pied du centre-bourg, accessible par des liaisons douces qui le relient aux nombreux services de proximité (commerces, école, médecin...). « *La principale idée a été de conserver le maillage bocager existant* » - les haies, les noues, les arbres remarquables et la zone humide, afin de préserver la biodiversité.

L'opération intègre également, sur des parcelles pré-verdiées (plantations de haies), des constructions respectant les normes d'économies d'énergie, orientées de manière à capter le rayonnement solaire, ainsi que des aires de stationnement en herbe renforcée. Avec une infiltration gérée à la parcelle, « *la gestion des eaux de pluie a aussi été un des éléments clés du projet* », tout comme « *la réduction des surfaces imperméabilisées* » : plusieurs voies ont été traitées comme des chemins ruraux, avec des bandes de roulement et une partie centrale en herbe, « *nous avons opté pour des voies étroites, sans bordures* ».

Implanté dans le respect de la trame foncière rurale, le hameau sera composé à terme* de 35 maisons individuelles en accession à la propriété, le tout dans un cadre naturel et paysager préservé !

*La dernière phase de cette vaste opération est prévue en 2015.



► (PLUS D'INFOS SUR : arturbain.fr et hebecrevon.fr) ●

ÉCO-QUARTIER DE LA CLÉMENTIÈRE

> Un habitat durable accessible à tous

GRANVILLE



Concevoir ses quartiers de demain selon les principes du développement durable, tout en répondant aux besoins en logement de ses habitants actuels et futurs... c'est à cette



fin que la ville a décidé d'initier en 2008 un projet d'éco-quartier sur le site de la ZAC de la Clémentière. L'objectif de cette démarche d'envergure ? Proposer une alternative abordable à l'habitat périurbain. Futur lieu de vie de 1 500 habitants, ce quartier sera exemplaire dans sa dimension environnementale, sociale et économique. Prenant en compte les caractéristiques du territoire, les espaces naturels existants seront conservés au maximum, la biodiversité préservée, l'identité du site et ses atouts paysagers valorisés. Composé de logements diversifiés (maisons jumelées, de ville et logements collectifs), accessibles à tous, ce nouveau quartier, créé en complément de l'offre de logements du centre-ville, veillera par

ailleurs à favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.

Sur une superficie de 34,4 ha, le programme comprend la création d'environ 750 logements (dont plus de 20 % de logements sociaux), organisés autour de cours urbaines paysagées - des petits espaces publics de qualité (jardins de proximité, potagers collectifs, aires de jeux...), et construits autour de voies de circulation douces ; l'aménagement d'un parc naturel paysager de 4,4 ha incluant un équipement sportif de proximité ; l'implantation de commerces et services de proximité en rez-de-chaussée des immeubles situés à l'entrée du quartier. Les travaux débiteront en 2013 et les premiers habitants sont attendus pour 2014.

► (PLUS D'INFOS SUR : ville-granville.fr/ecoquartier.asp) ●

> Un projet reconnu au niveau national

Une gestion alternative des eaux pluviales, une zone humide propice à la biodiversité, des surfaces imperméabilisées réduites sur les espaces publics pour réduire la quantité d'eaux de ruissellement, une végétation existante et rustique, adaptée au climat local, qui garantit une consommation d'eau raisonnable... pour sa réflexion menée autour de **la préservation de la qualité de l'eau**, la Clémentière a été récompensée en 2009 au Palmarès National des Éco-quartiers.

> PISCICULTURE

La conserverie La Champagne innove et grandit

À la Champagne, entreprise piscicole artisanale située à Saint-Sauveur-Lendelin, on élève et on transforme les truites et autres poissons locaux. Rencontre avec René Saint-Lô, le fondateur, et son fils Geoffrey, qui a rejoint l'entreprise depuis peu.

C'est un petit coin tranquille, entre bosquets et étangs, perdu au bout d'un petit chemin bordé de haies, au lieu-dit « La Champagne », près de Saint-Sauveur-Lendelin. En 1985, René Saint-Lô a racheté un élevage de poissons créé ici-même dans les années 50. Patiemment, année après année, René fera de ce recoin marécageux et presque sauvage un lieu accueillant : il creuse des étangs de pêche, ouvre un gîte rural et un bar-grill... À ses débuts, il commercialise uniquement les poissons en frais, mais dès les années 90, il construit un atelier de fumaison pour ses propres truites, élevées dans de vastes bassins alimentés par les eaux vives de la Taute. Il fume aussi des saumons achetés à l'extérieur.



Rebondir et élargir sa gamme

L'affaire est florissante et les projets ne manquent pas : René entreprend la construction d'une conserverie. Mais en avril 2008, la pisciculture subit une importante pollution d'origine agricole et les truites de l'élevage sont impropres à la consommation. Le temps que ce dernier soit remis en état, René poursuit son activité en se fournissant chez un pisciculteur voisin. Des rillettes de truites à partir de recettes « maison » sortent de la conserverie flamboyante neuve. La gamme s'élargit à de nouveaux poissons achetés à des pêcheurs de Barneville (saumon, hareng, maquereau...) et de nouvelles présentations font leur apparition (soupes, veloutés, mousses, rouilles...).

> (CONTACT : Pisciculture La Champagne

La Champagne - 50490 Saint-Sauveur-Lendelin - 02 33 46 64 17 - r.saintlo@wanadoo.fr

La vente par Internet

La production est commercialisée sur place et dans un réseau de points de vente partenaires (épiceries fines, magasin de producteurs...), mais pas en grande distribution. D'autres projets sont en cours de développement, comme la restauration collective et la vente par correspondance via Internet. C'est le travail de Geoffrey, 26 ans, fraîchement diplômé de l'école supérieure de commerce de Dijon, qui a rejoint l'entreprise fondée par son père René. La relève est assurée.



Le savoir-faire et l'originalité de la production de la Pisciculture La Champagne lui ont valu une distinction lors de la soirée des entrepreneurs 2012, dans la catégorie « Valorisation des ressources marines et agricoles ». Organisée par le conseil général de la Manche en partenariat avec les quatre chambres consulaires du département (agriculture, métiers et artisanat, commerce et industrie), cette soirée clôturait la « Semaine du goût d'entreprendre », au cours de laquelle, en novembre dernier, des chefs d'entreprises locaux de tous horizons et secteurs d'activités ont rencontré des jeunes dans les établissements scolaires.

> (UNE SOIRÉE À RETROUVER SUR :

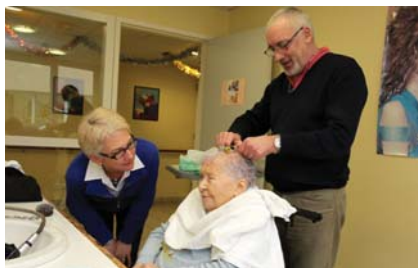


> EHPAD

Privilégier un hébergement de qualité

Premier acteur institutionnel compétent en matière d'aide aux personnes âgées, le conseil général s'emploie à leur assurer les meilleures conditions de vie possibles. Ainsi a-t-il été, dès 2002, parmi les premiers à signer avec l'État et les établissements d'accueil des conventions tripartites, garantes d'un hébergement de qualité.

Plus nombreuses, notamment du fait du vieillissement de la population et de l'allongement de la durée de vie, les personnes âgées sont au cœur des priorités des conseils généraux, dont le législateur a fait les chefs de file de l'action sociale territoriale en leur faveur. Compétent à la fois dans le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, la prise en charge des dépenses d'hébergement pour les personnes à faibles ressources, le développement d'une offre innovante et de qualité concernant l'accueil de jour, l'hébergement temporaire ou les familles d'accueil, le conseil général de la Manche offre ainsi à la population des choix de vie à domicile ou en établissement.



Toujours mieux accompagner

Depuis 2002, il se mobilise, en lien étroit avec les services de l'État (ARS), auprès des maisons de retraite, pour offrir une qualité de vie optimale à cette population de plus en plus dépendante. Cet engagement s'est traduit par la signature de conventions tripartites, qui ont permis à la fois de renforcer significativement les moyens alloués aux établissements, notamment en personnel soignant, d'en faire des



À l'EHPAD d'Agon-Coutainville, les pensionnaires bénéficient d'un cadre de vie agréable.

EHPAD (établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes) et de fixer des objectifs d'amélioration continue de la qualité. Tous les pans de la vie des pensionnaires sont ainsi passés en revue, de la restauration aux soins, en passant par les animations. Ces conventions sont réévaluées tous les cinq ans. En 2013, 25 d'entre elles seront ainsi renouvelées.

L'exemple d'Agon-Coutainville

Huit conventions étaient signées dans le département dès la première année, dont celle de l'EHPAD d'Agon-Coutainville, choisi récemment pour marquer leur 10^e anniversaire. Établissement créé en 1970 et entièrement restructuré, il s'est doté de 17 postes supplémentaires en 10 ans, en compte

aujourd'hui 47, dont quatre infirmières et 15 aides-soignants, et accueille 75 résidents, auprès desquels sa directrice Martine Tatinclaux et son équipe sont aux petits soins. À ce jour, les objectifs fixés par la deuxième convention tripartite, en 2007, ont été réalisés à plus de 80% et de nouvelles actions d'amélioration viennent d'être définies en concertation avec l'établissement.

Les EHPAD dans la Manche :

- 76 établissements
- 5 851 résidents
- 3 799 équivalents temps plein, dont 500 de plus en 10 ans

► (PLUS D'INFOS SUR : senior.manche.fr)

> Un nouveau schéma gérontologique

Le conseil général présentera cette année son nouveau schéma gérontologique, document de référence de la politique départementale en faveur des personnes âgées. Dans le cadre d'un budget maîtrisé, il s'orientera vers une meilleure organisation de la prévention, une amélioration du maintien à domicile, un maillage territorial renforcé dans le cadre de la Maison de l'autonomie et une analyse de la qualité de l'offre.

L'objectif, à l'instar du schéma handicap, sera d'optimiser l'utilisation des ressources du milieu ordinaire et de développer les réponses alternatives au domicile sans augmenter l'offre en EHPAD, avec un volet particulier sur la rénovation de l'offre de logements adaptés en centre-bourg, en lien avec le Programme départemental de l'habitat.

> THIERRY MASSARD

Le Cotentin passionnément

Né à Cherbourg à la fin des années 50, Thierry Massard est issu d'une famille d'éleveurs, « *qui vient de la terre* ». Celle qui l'a vu naître est sa raison de vivre. Il en a fait une marque, au succès grandissant.



Primaire et collègue à Saint-Paul, lycée la Bucaille et souvenirs à foison ont laissé dans le cœur de cet homme-là une empreinte indélébile. Avec sa femme et leurs deux fils, Thierry vient de déménager dans la rue de son ancienne école et s'en réjouit. Un retour aux sources qui sonne comme une évidence.

Un parcours en zig-zag

L'itinéraire de ce touche-à-tout enthousiaste est à son image : aussi inattendu qu'hétérogène. Après un DEUG « éco » à Caen, il enchaîne les petits boulots dans le Paris des années 80, puis rencontre une fille et revient à Cherbourg. Pour l'amour des deux. « *Quand je commençais à regarder les eaux miroitantes de la Seine avec insistance, je savais qu'il était temps de revenir.* » C'est l'époque où la Presse de la Manche crée Radio Nord Cotentin. Il y devient chef d'antenne, responsable des programmes, animateur et s'intéresse de près au département : « *Quand on travaille en radio, on a une vision de "zone de couverture", sur un territoire plus qu'un petit périmètre.* » En 1987, avec l'avènement des réseaux, il prend la direction d'NRJ. Le « concepteur et promoteur » d'opérations de proximité ne se retrouve pas dans cet

univers formaté, « de gestion de flux musical et d'études d'audience » et quitte la station en 1996. Suivront des virages à 360°, au hasard des rencontres. Responsable marketing, développeur web, animateur des produits du terroir, blogueur... ses missions ont pour commun dénominateur sa passion des médias et de la Manche.

L'amour d'un territoire

De rencontres en projets, le Cherbourgeois ne s'arrête jamais. Pourtant, les vaches sont maigres. Devenu free-lance en communication et conseil média, il veut « *faire quelque chose pour sa région* ». Ce sera le Cotentin. En 2010, à New York, il a le déclic. Devant la boutique de Manhattan dédiée à la célèbre formule « I love NY », il imagine une déclinaison locale. Las de la maltraitance médiatique envers la Hague, « *c'est avant tout un territoire, pas une usine !* », il propose l'adaptation « J'aime La Hague » sur un autocollant. « *L'idée forte est que cette promotion se fasse par les habitants, qui sont les premiers concernés.* » Le projet voit le jour grâce à une dynamique partagée avec la communauté de communes de La Hague. Flanqué du phare de Goury, le slogan connaît une adhésion immédiate. « *C'est mon premier succès d'édition !* »

Les 10 000 pièces écoulées, l'intercommunalité réitérera l'opération avec le chêne de Millet.

« **C'est devant que ça se passe !** »

Mû par l'envie de promouvoir l'ensemble de la Manche, Thierry fait alors le tour des collectivités et découvre « *des disparités dans l'intérêt à s'auto-promouvoir* ». Face à l'insuffisante « *prise de conscience de l'endroit génial qu'est ce département* », il décide de lancer seul son nouveau projet. « *Je veux avoir une vision moderne, contemporaine, de mon territoire. Aux prémices du projet du Cotentin, je vois du talent à revendre. La biscuiterie de Quinéville qui exporte à Tokyo par exemple, c'est la Manche qui me plaît. Il y a des embruns, de l'iode et des gens qui se bougent !* » Pour lui, il faut que les amoureux de cette terre, ses ambassadeurs, s'expriment.

Optimiste et convaincu, Thierry Massard a lancé en juin dernier le sticker « J'aime le Cotentin ». Fort de 70 distributeurs et 11 000 exemplaires vendus à ce jour, il n'entend pas s'arrêter là et prospecte institutions et entreprises, à la recherche de nouveaux partenariats. « *Ce petit sticker qui n'a l'air de rien se veut un vecteur de développement.* » Alors aimons le Cotentin !



► (PLUS D'INFOS : jmlcotentin@gmail.com et sur jaimelcotentin.com ou sa page facebook : **JM Le Cotentin** ●

> BUDGET PRIMITIF 2013

Investissements et solidarités

À l'occasion de la session du quatrième trimestre, le 13 décembre dernier, les conseillers généraux ont adopté le budget primitif 2013. Une approche ambitieuse, sans augmentation d'impôt, marquée par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des investissements stratégiques pour soutenir l'activité, tout en adoptant un principe de prudence vis-à-vis d'une crise des finances publiques qui s'amplifierait.

Les grandes lignes du budget 2013 :

- Des dépenses prévisionnelles de fonctionnement optimisées, prenant en compte l'augmentation des dépenses sociales (RSA, PCH) pour maintenir l'épargne brute à taux de fiscalité constant
- Un taux stable de taxe foncière sur les propriétés bâties, seul élément de fiscalité directe locale pour lequel le Département conserve le pouvoir de vote de taux
- Des investissements en progression de 5 %, permettant d'engager de nouvelles opérations structurantes et bénéfiques au développement économique
- Un niveau de recours à l'emprunt nouveau de 64,5 M€

▶ (À NOTER : Vous retrouverez en détails toutes les orientations du budget 2013 du conseil général dans le dossier du prochain *Manche mag'* (mars-avril) qui y sera consacré. ●



630,69 M€ : c'est le montant du budget total, comprenant les budgets annexes (laboratoire départemental d'analyses, sites et musées du conseil général, parc routier départemental). Les crédits sont répartis par mission de la façon suivante :

- **Développement du territoire et prospective : 41,43 M€** (politique contractuelle, plan de dynamique du Mortainais, aménagement numérique...)
- **Solidarités, formation, jeunesse, sports et culture : 239,05 M€** (autonomie des personnes, enfance et famille, emploi et insertion...)
- **Développement durable du territoire : 115,46 M€** (grands projets industriels, infrastructures et opérations routières, économie de proximité...)
- **Performance de la gestion publique : 234,74 M€** (gestion des ressources humaines, commande publique...)

PAROLES D'ÉLUS

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Se loger : un droit fondamental

La question de l'habitat est à la croisée de nombreuses politiques : sociales, environnementales, urbanistiques... Plusieurs tendances paradoxales se dessinent : la difficulté pour de plus en plus de personnes de se loger dans de bonnes conditions, le nombre croissant de logements vides en centre-ville ou centre-bourg, l'étalement urbain galopant avec le développement des lotissements, même dans les petites communes rurales.

Les charges liées au logement, avec l'accroissement du prix de l'énergie, sont un cercle vicieux pour les foyers aux revenus modestes qui n'ont accès qu'à des logements anciens et parfois vétustes. D'une manière générale, la lutte contre le gaspillage des logements dits « énergivores » est une priorité. La transition énergétique, dont il est question actuellement, ne concerne pas seulement la production d'énergie, mais, en premier lieu, les économies d'énergie. Tous les acteurs de l'habitat doivent unir leurs moyens pour un vaste plan de réduction de la consommation des logements.

L'autre priorité est de lutter contre l'étalement urbain par la réhabilitation des logements inoccupés dans les centres. Ciblons les personnes intéressées par un logement de ce type. Lançons des opérations ambitieuses, en regroupant les logements, en les rendant accessibles, en particulier pour les personnes âgées. Un ascenseur, installation inconcevable pour un seul logement, ne l'est plus s'il dessert trois ou quatre appartements. Des solutions existent pour dynamiser nos bourgs et redonner envie de venir habiter « la rue ». Nous devons, pour cela, innover et mobiliser tous les moyens juridiques, financiers et humains autour de ce droit fondamental qu'est celui de se loger.

▶ LES ÉLUS DU GROUPE SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS :

P. BIHET, **Équeurdreville-Hainneville** - L. BOËM, **Saint-Jean-de-Daye** - F. DAVOUST, **Le Teilleul** - P. DELAUNAY, **Saint-James** - G. DIEUDONNÉ, **La Haye-Pesnel** - F. FOURMONTIN, **Sourdeval** - H. HOUEL, **Carentan** - J.-M. HOULLEGATTE, **Cherbourg-Octeville nord ouest** - C. LE COZ, **Saint-Lô est** - M. LERENARD, **Cherbourg-Octeville sud ouest** - M. LOUISSET, **Cherbourg-Octeville sud est** - Y. NÉEL, **Valognes** - C. PÉRIER, **Coutances** - D. RENAUX, **Barneville-Carteret** - F. ROUSSEAU, **Les Pieux** - A. ROUXEL, **Tourlaville**.

(CONTACT : Martial Defoy - Tél : 02 33 05 97 92 - Courriel : martial.defoy@manche.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Solidarités pour tous et soutien à nos entreprises

En octobre 2012, l'agence Fitch rendait ses conclusions sur la notation du Département de la Manche, lui accordant, sur le long terme, la note « AA – perspective stable », et sur le court terme, la note maximale « F1+ ». À titre indicatif, seules deux collectivités avaient communiqué la notation « AA + » : le Conseil de Paris et le Département des Hauts-de-Seine ; le triple A n'étant plus accessible depuis la dégradation de la France. Ces très bonnes notes reflètent les performances budgétaires de la collectivité, que nous nous efforçons de consolider, dans un contexte général difficile.

Le budget 2013, voté en décembre dernier, a exposé ces difficultés. Elles sont la conséquence d'une diminution de recettes, due à une croissance économique limitée, à un gel pluriannuel des dotations et une diminution des aides du gouvernement Ayraut, ainsi qu'à une dégradation du marché de l'immobilier.

Mais ce budget a également démontré notre volonté politique et affiché nos priorités, titrées par la presse locale « *Conseil général : priorité à l'économie et au social* ».

À titre d'exemple et par comparaison au budget 2012 : **interventions sociales : + 2,8 M€, investissements sur les territoires : + 5,5 M€.**

Ces décisions, rendues possibles grâce à un effort important de maîtrise des dépenses de fonctionnement, seront renforcées par une fiscalité stable du taux de taxe foncière.

Satisfaire nos compétences et les besoins socio-économiques de nos habitants, tout en conduisant la mutation économique des territoires, telle est la volonté affichée de cet exercice budgétaire 2013.

En ce début d'année, nous présentons à chacun et à chacune d'entre vous nos meilleurs vœux. Que 2013 vous apporte bonheur et réussites.

▶ LES ÉLUS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE :

J. ANDRO, **Avranches** - P. BAS, **Saint-Pois** - E. BEAUFILS, **Saint-Malo-de-la-Lande** - G. BEAUFILS, **Tessy-sur-Vire** - M. BOURDON, **Percy** - J. BOUVET, **Saint-Hilaire-du-Harcouët** - R. BRÉCY, **Montebourg** - F. BRIÈRE, **Saint-Lô ouest** - G. COULON, **Saint-Sauveur-Lendelin** - S. DESLANDES, **Mortain** - L. DESLOGES, **Isigny-le-Buat** - H.-J. DEWITTE, **Ducey** - M.-P. FAUVEL, **Torigny-sur-Vire** - M.-H. FILLÂTRE, **Juvigny-le-Tertre** - J. GROMELLON, **Pontorson** - H. GUESDON, **Barenton** - J.-Y. GUILLOU, **Villedieu-les-Poêles** - C. HALBECCO, **Cerisy-la-Salle** - J.-M. JULIENNE, **Granville** - M. LAURENT, **Beaumont-Hague** - C. LEBACHELEY, **Saint-Pierre-Église** - P. LECOMTE, **Bréhal** - M. LEFÈVRE, **Sainte-Mère-Église** - J.-F. LE GRAND, **Lessay** - H. LENORMAND, **Périers** - J. LEPETIT, **Quettehou** - G. NICOLLE, **Gavray** - P. PILLET, **Bricquebec** - G. QUINQUENEL, **Marigny** - P. RIPOUTEAU, **Saint-Sauveur-le-Vicomte** - J. THOUVENOT, **Sartilly** - B. TRÉHET, **Brécey**.

(CONTACT : Brigitte Harel - Tél : 02 33 05 95 32 - Courriel : brigitte.harel@manche.fr



CHALLENGER

LA MANCHE-CHERBOURG

23 février au 3 mars 2013

Complexe Chantereyne
Cherbourg-Octeville



CARNAVAL

139^{ème}

La
Manche
ça bouge !

carnavaldegranville.fr



DE
GRANVILLE

2013

8-9-10-11-12

FEVRIER